



Faculté
de Droit &
des Sciences
Économiques



Université
de Limoges

APPEL A COMMUNICATIONS

D'AGUESSEAU UN CELEBRE INCONNU ?

Colloque de Limoges, 7 décembre 2018

Henri François d'Aguesseau est né à Limoges le 27 novembre 1668. Afin de célébrer le 350^{ème} anniversaire de cet évènement, les *Entretiens d'Aguesseau* et la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges se sont associés pour organiser un colloque sur ce chancelier de France, ni célèbre ni méconnu, mais dont la mémoire subsiste encore à l'état de rémanence surtout marquée en dehors des juristes, dans les mondes de la philosophie et des idées politiques. Un grand nombre de travaux lui ont déjà été consacrés, mais de manière éparse et discontinue. Hormis un colloque en 1951 à Limoges et les travaux d'Isabelle Storez-Brancourt, on manque encore d'une approche synthétique sur les diverses facettes d'un personnage complexe qui touche à la fois le droit, la philosophie, les idées politiques, ...

Les organisateurs du colloque souhaitent explorer ou réévaluer plusieurs champs d'analyses. En particulier :

- **D'Aguesseau juriste.** Si le privatiste et le publiciste ont fait l'objet de nombreux travaux, il n'en va pas de même du pénaliste et, par ailleurs, son rêve d'unification du droit ainsi que son influence sur les travaux préparatoires du code civil de 1804 pourraient être approfondis.

- **D'Aguesseau politiste.** Revendiquée tour à tour par les monarchistes, les républicains, les démocrates chrétiens, la pensée politique de d'Aguesseau est un subtil mélange de plasticité et de fermeté. Si son rôle dans la querelle janséniste a donné lieu à de belles analyses, ce champ d'études pourrait faire l'objet de nouvelles recherches, en particulier sur la manière dont il conduisit

sa propre carrière face à la toute puissance de l'État monarchique et, postérieurement sur les emprunts sélectifs des différents courants politiques.

- **D'Aguesseau et la postérité.** Le chancelier a construit une œuvre qui bénéficie d'une vraie postérité intellectuelle. C'est, comme le souligne Isabelle Storez-Brancourt dans la notice du *Livre des commémorations nationales 2018*, « l'un des rares hommes d'Ancien Régime à être régulièrement rappelé à notre bon souvenir » ; toutefois on peut s'interroger sur la nature de cette postérité, ainsi que sur les temporalités de la mémoire et les vecteurs mobilisés dans ce travail mémoriel. On pourra ainsi examiner l'iconographie, les représentations dans l'espace public (rues, statues, dénominations d'édifices, etc.), la place dans la littérature scientifique et fictionnelle.

- **D'Aguesseau homme privé.** Plusieurs travaux ont été réalisés sur le pédagogue ou le bibliophile. Il n'en reste pas moins des zones d'ombre dans son histoire personnelle, dans celle de sa lignée et de ses réseaux, de sa fortune ainsi que de ses goûts particuliers pour les travaux littéraires.

Les propositions de communications sont à adresser aux Entretiens d'Aguesseau (laurent.berthier@unilim.fr) sous forme d'un résumé de 1000 signes maximum accompagné d'une bibliographie sélective avant le 1^{er} juin 2018.

Le colloque est organisé en partenariat avec la ville de Limoges. Il se tiendra à la Bibliothèque francophone multimédia, amphithéâtre Georges Emmanuel Clancier et s'achèvera par l'inauguration d'une exposition consacrée au chancelier Henri François d'Aguesseau.

Responsables scientifiques : Pascal Plas et Pascal Texier, Entretiens d'Aguesseau, Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges (contact : pascal.plas@unilim.fr – pascal.texier@unilim.fr).